1. DS1 Instruments stratégiques

Nombre max. de points	pour l'Or	pour l'Argent
18	12	8

Mesure	La commune dispose d'instruments stratégiques qui définissent et ancrent politiquement des objectifs et des mesures pour l'existence, la qualité, le développement, la mise en réseau et l'utilisation durable des espaces verts.
But et explications	Les instruments stratégiques témoignent de la volonté politique et garantissent des développements orientés vers l'avenir et durables en matière d'espace vert. Des mesures et des projets appropriés sont planifiés et mis en œuvre pour atteindre les objectifs à moyen et long terme. L'atteinte des objectifs est régulièrement examinée et communiquée. Les aspects pertinents pour la commune concernant le développement durable des espaces verts sont stratégiquement ancrés dans les différents instruments. Les domaines suivants sont pris en compte : préservation des espaces ouverts et de la mise en réseau, durabilité, biodiversité et protection de la nature, gestion prospective en fonction des évolutions climatiques attendues, usage, conception et assurance qualité des espaces verts
Évaluation	▪ Haut degré d'exhaustivité et de qualité ▪ Actualisation du contenu des documents ▪ Soutien politique, juridique et administratif ▪ Sensibilisation de l'administration, des politiques et de la population ▪ Pertinence des objectifs ▪ Référence à des stratégies de niveau supérieur (National, cantonal, régional) ▪ Faisabilité et efficacité ▪ Degré de réalisation des mesures ▪ Suivi assuré
Mesures apparentées	▪ DS2 Bases juridiques ▪ DS3 Analyse de la situation et inventaires ▪ PCC1 Planification et utilisation des espaces verts et des espaces ouverts